

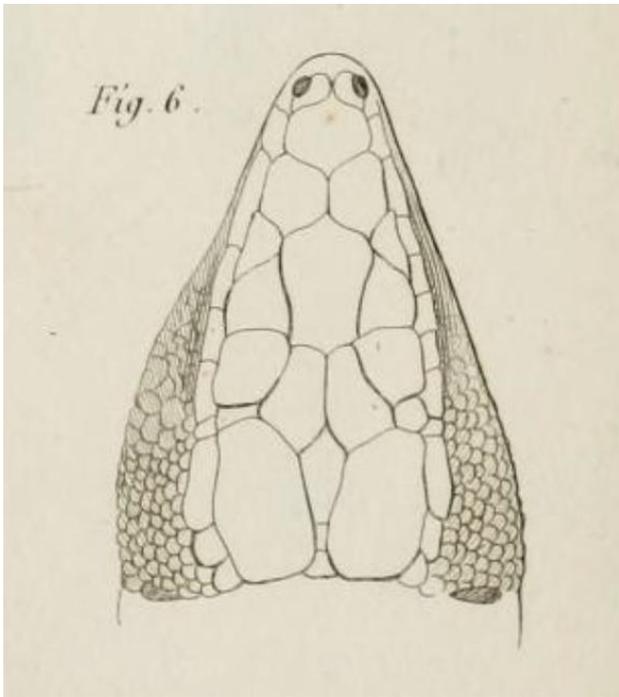
Il serait possible que cette espèce fût la même que le *Lézard brun d'Allemagne* de Daudin ; mais , faute de renseignemens suffisans , il me paraît impossible d'en avoir la certitude.

La disposition des plaques de la face supérieure de la tête, que nous avons signalée dans le Lézard piqueté, le Lézard des souches, le Lézard des murailles, et le Lézard de Schreibers, se rencontre encore dans deux espèces nouvelles, dont le voyageur Lalande a enrichi le Muséum du Jardin du Roi. L'une d'elles, que j'appellerai LÉZARD DE LALANDE, habite le cap de Bonne-Espérance, et acquiert une taille considérable; la plaque frontale est assez grande, et son bord postérieur est à peu près de la même largeur que les fronto-pariétales (Pl. 5, fig. 6.). La plaque occipitale est très-petite; les tempes sont presque entièrement recouvertes de petites écailles granuleuses, et ne présentent point de disque masséterin (Pl. 8, fig. 5.). Le collier, droit et libre dans toute sa longueur, n'est pas sensiblement dentelé. Les écailles de l'abdomen, à bords presque rectangulaires, forment six rangées longitudinales, ayant à peu près la même largeur: on en compte aussi environ trente-six rangées transversales, et cela est à noter, car, dans les autres espèces dont nous avons parlé, il n'y en a que vingt-cinq à trente. Au devant de l'anüs il existe deux grandes écailles médianes; les écailles du dos sont petites et comme chagrinées; enfin, celles de la queue sont allongées, carénées, et forment des verticelles bien marquées. Les pattes postérieures sont très-courtes; elles arrivent à peine vers la moitié de l'abdomen, et ne peuvent atteindre l'extrémité de la patte antérieure.

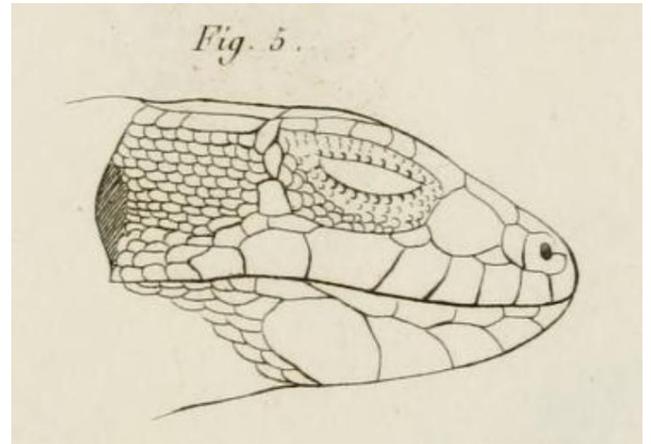
La couleur générale de la face dorsale du Lézard de Lalande est brune foncée ; sur la tête et la queue on remarque de petites taches noires , et sur le dos des ocelles formées par des points blanchâtres , entourés de noir. La face abdominale est d'un blanc fauve , avec quelques points noirs. Enfin la longueur totale de l'animal que j'ai examiné est de 34 centimètres.

La seconde espèce rapportée par Lalande est celle que j'ai dédiée à M. Dugès ; elle habite l'île de Madère, et paraît y être assez commune. De même que dans toutes les espèces dont il a déjà été question , la plaque frontale de ce Lézard est grande , et son bord postérieur est aussi large que les fronto-pariétales (Pl. 6 , fig. 2.) : il n'existe point de plaque occipitale. Les tempes sont recouvertes de petites écailles granulées , et , ainsi que celles du Lézard de Lalande , ne présentent point de disque masséterin. Le collier est libre dans toute son étendue , droit , et formé par des écailles assez petites ; celles de l'abdomen sont rectangulaires : on en compte environ vingt-six rangées transversales et six longitudinales, dont les deux médianes sont beaucoup moins larges que les autres. Les écailles du dos sont très-petites et comme chagrinées. Enfin il existe une seule grande écaille médiane au devant de l'anüs. Sous chaque cuisse il y a environ vingt-trois pores fémoraux , et les pattes postérieures sont assez longues pour atteindre jusqu'à l'aisselle.

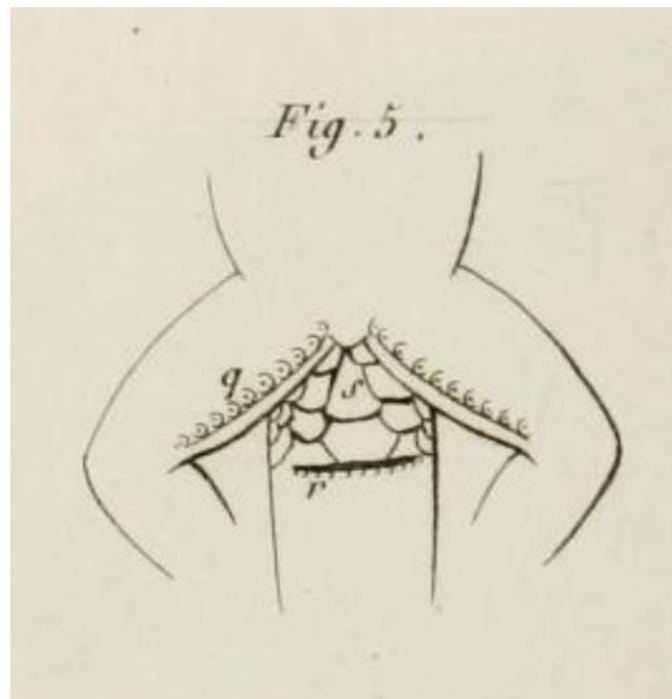
Sous le rapport des couleurs, le LÉZARD DE DUGÈS présente, suivant l'âge et les individus, des différences assez grandes. Chez les jeunes Lézards de cette espèce , conservés dans le Muséum, le dos est souvent d'une teinte grise et les flancs d'un brun verdâtre ; près de la ligne médiane



*Face supérieure de la tête*



*Face latérale de la tête*



*s grande écaille médiane*

*r anus*

*q pores fémoraux*